

Liste des délibérations examinées par le Conseil de communauté du lundi 13 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi treize février à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents: Mesdames et Messieurs Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Thierno BAH, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Jean-Louis BOULOC, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Gabriel CARRAMUSA, Bertrand BOUYSSIE (pour les points n°3 à n°10), Alain CAUDERAN, Patrick CAUSSE, Sébastien CHARRUYER ne prenant pas part au vote des points n°5, n°6, n°7 et n°8), Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SYLVA, Christian DULIEU, Isabelle FOUROUX-CADENE, Serge GARRIGUES, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Stéphanie NADAI-PUECH, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU (pour les points n°3 à n°10), Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Richard MARTINEZ, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Christian PERO (pour les points n°3 à n°10), Eric PILUDU, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jacques TISSERAND, Pierre TRANIER, François VERGNES, Claire VILLENEUVE.

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Bernard FERRET à Francine DANEL, Jean-Paul LALANDE à Josette MURCIA, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE.

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, *Michel BONNET à Martine SOUQUET, Jean-Claude BOURGEADE à Bernard MIRAMOND, Max ESCAFFRE à Pascal HEBRARD, Maryse GRIMARD à Max MOULIS, Michelle LAVIT à Florence BELOU, Régine MOULIADE à François JONGBLOET, Montserrat REILLES à Isabelle FOUROUX-CADENE, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU.*

Absents excusés: Mesdames et Messieurs, René ANDRIEU, Julien BACOU, Philippe BARTHES, Dominique BOYER, Jacques BROS, Jean-Marc DUBOE, Bernard EGUILUZ, Claire FITA, Philippe ISSARD, Louisa KAOUANE, Patrick LAGASSE, Françoise MALAUDE, Marie-Claire MATE, Agnès MERONI, Marie MONTELS, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Didier SALANDIN, Christian SERIN, Jean TKACZUK, Gilles TURLAN.

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

Délibérations

Délibération N°	Point N°	OBJET DE LA DELIBERATION	
23_2023	1	01- Modification d'un délégué de la Communauté d'agglomération au Syndicat mixte des eaux du Lévézou-Ségala	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
24_2023	2	02- Convention de mise à disposition à la Communauté d'Agglomération des bureaux Instruction du droit des sols de Castelnau de Montmiral	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
25_2023	3	03- Créations de postes Direction Aménagement et Ressources, Direction Adjointe des Services Techniques, Direction Education	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

26_2023	4	04- Règlement communautaire de collecte des déchets ménagers et assimilés	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
27_2023	5	05- Retrait de la délibération n°230_2022 relative à la prescription de la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Vère Grésigne	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
28_2023	6	06- Prescription de la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Vère Grésigne, approbation des objectifs poursuivis, précision des modalités de concertation en application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
29_2023	7	07- Prescription de la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Vère Grésigne, approbation des objectifs poursuivis, précision des modalités de concertation en application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
30_2023	8	08- Evolution de la procédure de révision allégée n°1 en déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Salvagnac	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
31_2023	9	09- Reconduite du partenariat avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
32_2023	10	10- Convention de partenariat - Convention cadre triennale entre la Chambre de commerce et d'industrie du Tarn et Gaillac Graulhet Agglomération	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Fait à Técou, le 20 février 2023

Le Président, Paul SALVADOR



Affichage/Mise en ligne : 2 1 FEV. 2023